

Réf: Dossier N° : 53686

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « MARABOOTS COMMUNICATION »

Siège social : ABIDJAN - COCODY Angré 8è Tranche, Imb.Citydia,
Carrefour Mandela, 01 BP 1965 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Juil 2018, et enregistrés au CEPICI le 30 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MARABOOTS COMMUNICATION » .

Objet: conseils en communication et marketing, conception de strategies marketing, création graphiques, aménagement d'espaces, gestion d'images, design.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Cent (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et libérées de moitié par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Angré 8è Tranche, Imb.Citydia,
Carrefour Mandela, 01 BP 1965 ABJ 01

GERANT: Monsieur OUATTARA AHMED ABDELAZIZ.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23549 du 30/08/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20459 du 30/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

